



Être candidate ou candidat aux élections communales ?

Certains membres ou sympathisants de la Coopérative hésitent à présenter leur candidature pour figurer sur la liste électorale. La présente note apporte quelques réponses à des questions souvent posées.

Quelles sont les conditions ?

Par rapport à la loi

1 – Je dois d'abord être éligible, c'est-à-dire respecter les obligations légales de domicile, de nationalité, jouir de mes droits civils et politiques, etc.

2 – Je dois habiter et vivre effectivement sur le territoire communal, pas obligatoirement au lieu de mon domicile.

Par rapport à la coopérative

1 – Je dois adhérer au [Manifeste de VEGA](#), connaître les grandes lignes de son programme et bien sûr les défendre lorsque j'en ai l'occasion.

2 – Dans la vie publique, j'agis en accord avec les [statuts](#) et avec les consignes et règles de vie et d'actions définies par l'Assemblée de VEGA.

Comment mener campagne ?

Chaque candidat est libre de s'impliquer au degré qu'il souhaite. Chacun a des contraintes familiales ou professionnelles que nous respectons. Et le simple fait de rejoindre la liste, de lui apporter sa caution vis-à-vis du public, est déjà précieux pour la dynamique collective.

Pour obtenir de la visibilité et apporter une contribution efficace au travail collectif, il est cependant utile de « mener campagne » de façon active. Entre autres choses, cela peut se faire de la façon suivante :

1 – Etablir la liste de tous mes amis, connaissances, collègues, voisins, etc. Définir les publics auxquels je souhaite m'adresser, ceux que je vais contacter de façon spécifique. Pour chacun, définir le support le plus adéquat pour les contacter (téléphone, SMS, mail, lettre postale manuscrite, lettre photocopiee + flyer,...) et les sujets que je souhaite mettre en avant pour répondre à leurs préoccupations.

2 – Être présent dans le monde numérique : ouvrir un

blog, des comptes sur les réseaux sociaux, et les alimenter. Intervenir de façon posée et constructive dans les forums des sites de presse en m'y faisant connaître comme candidat de VEGA. Relayer là où c'est pertinent les positions, interventions, événements de campagne,... de la Coopérative. Entrer en contact avec de nouvelles personnes qui montrent de l'intérêt pour les idées que nous proposons et leur parler de notre projet.

3 – Aller à la rencontre du grand public, là où il se trouve : sur les marchés, dans les lieux publics (vernissages d'expo, inaugurations diverses, etc), dans les gares et espaces de transports (arrêts de bus), dans les rassemblements citoyens et manifestations auxquelles j'adhère. Des sorties collectives seront organisées dans le cadre de la campagne.

4 – Contribuer à rendre VEGA visible. Demander à mes proches de placer une affiche à leur fenêtre, dans leur bureau, dans leur commerce,... Avoir toujours quelques tracts dans le fond de mon sac.

5 – Prendre des initiatives, faire des propositions pour la campagne. « La seule consigne, c'est qu'il n'y a pas de consigne ». La créativité de ses membres est le premier atout de la coopérative.

6 – Contribuer au travail de coordination de la campagne. Participer aux réunions du bureau de campagne, etc.

Qu'est-ce qui m'attend ?

Même si certains candidats seront plus exposés que d'autres, être candidat à une élection, c'est se présenter devant les citoyens et leur dire « Je me sens capable de défendre vos attentes et intérêts, dans le cadre d'un projet et d'une vision de la société » ou plus modestement sur une thématique qui m'est chère (enseignement, logement, culture,...). C'est donc se placer dans la sphère publique, et se définir comme « personne relais » entre la coopérative et nos concitoyens. A ce titre c'est se « prêter au jeu du débat et parfois de la critique » qu'elle soit positive et/ou négative.